

COMMUNE DE CAMARET-SUR-AIGUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Département de
VAUCLUSE

N°2023/DEC/056

Arrondissement
de CARPENTRAS

Le Maire de Camaret-sur-Aigues (Vaucluse),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2122-22 et L 2122-23,

Objet :

Marché 2023-01
Fourniture de Gaz
Naturel et services
associés

Vu la délibération en date du 23 septembre 2020 du Conseil municipal de Camaret-sur-Aigues donnant délégation à Monsieur le Maire, en application des dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et ce pour la durée du mandat,

Vu le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment son article 27,

Vu les crédits prévus au budget de l'exercice en cours,

Considérant la nécessité de renouveler le marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de gaz naturel et services associés,

DECIDE

Article 1 : de confier à la société TOTAL ENERGIES, sise 2 bis, rue Louis Armand à Paris (75015), le marché 2023-01 à la fourniture de gaz naturel et services associés pour un montant de 58 549,14€ HT pour la consommation et 12 626,89€ HT pour l'acheminement soit un total annuel de 71 176,03€ HT.

Article 2 : La dépense résultant de cette opération sera imputée sur les crédits inscrits à cet effet au budget de la commune.

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier Principal d'Orange sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Camaret-sur-Aigues, le 6 juin 2023

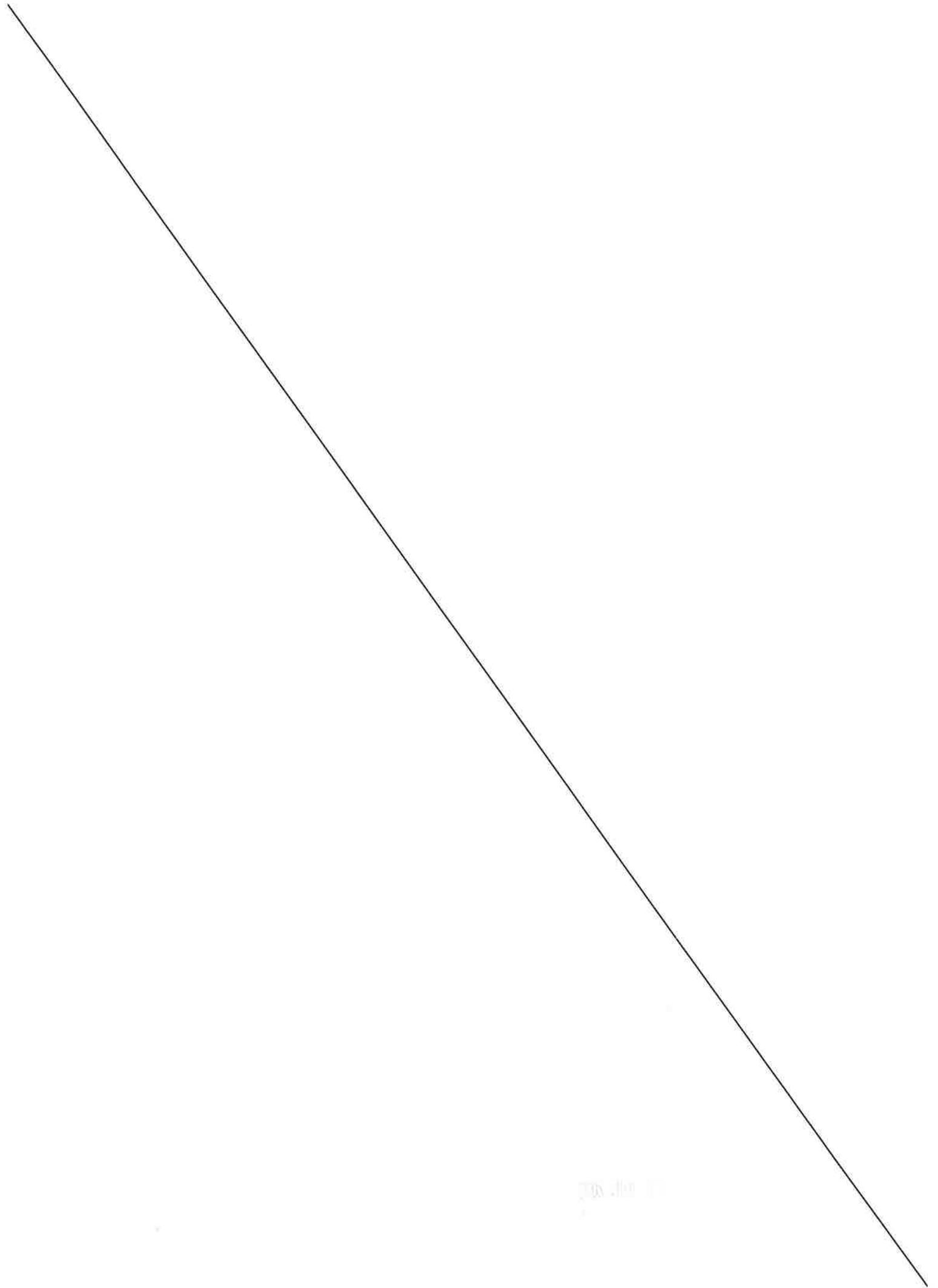
Acte certifié exécutoire
Dès sa réception en
Préfecture le
Et/ou sa publication le

3 JUIN 2023



Philippe de BEAUREGARD
Maire





100.00